

Code de Conduite

Mining Mineral Resources S.A.S.

Révision II

1. Pratiques commerciales éthiques

Nous nous engageons à mener nos activités selon les normes éthiques les plus élevées. L'intégrité et la transparence sont les fondements de nos opérations. Nous maintenons une politique solide de protection des lanceurs d'alerte, garantissant que les employés et les parties prenantes peuvent signaler les comportements contraires à l'éthique en toute confidentialité et sans crainte de représailles. L'intégrité et la transparence sont les bases de nos actions. Afin de prévenir les conflits d'intérêts et la corruption, nous tenons un Registre des Intérêts (RoI) et appliquons des politiques anti-corruption strictes.

2. Approvisionnement responsable et diligence raisonnable de la chaîne d'approvisionnement

Nous adhérons aux Lignes directrices de l'OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque, garantissant que notre approvisionnement en étain, tantale et tungstène ne contribue ni aux conflits armés ni aux violations des droits humains. Notre politique de chaîne d'approvisionnement définit des mesures rigoureuses de diligence raisonnable, y compris des mécanismes d'évaluation des risques tels que les audits des fournisseurs, les programmes de traçabilité et les outils de surveillance en temps réel. Nous nous conformons au Responsible Minerals Assurance Process (RMAP) et sommes soumis à des audits réguliers par des tiers pour garantir la conformité et un approvisionnement éthique.

3. Réputation et engagement envers les normes internationales

Nous nous efforçons d'améliorer les normes, l'image et la réputation de MMR en tant que leader mondial du raffinage et de la valorisation de l'étain, du tantale et du tungstène. Nos opérations respectent les réglementations internationales, y compris le Règlement de l'Union européenne sur les minerais de conflit, afin de garantir un approvisionnement responsable et des pratiques éthiques.

4. Excellence des produits et des services

Nous nous engageons à offrir le plus haut niveau de service et des produits de qualité supérieure à nos clients, tout en garantissant la conformité aux normes internationales et une amélioration continue de nos processus.

5. Sécurité au travail, santé et responsabilité environnementale

Nous offrons un environnement de travail sûr et sain à nos employés, sous-traitants et visiteurs. Notre engagement est soutenu par notre Politique de Sécurité et notre Politique Environnementale, qui sont conformes aux normes ISO 14001 et soumises à des audits externes. Nous mettons en place des initiatives complètes en matière de santé au travail, notamment des exercices de sécurité réguliers, des bilans de santé professionnels et des programmes de formation certifiés en sécurité pour nos employés, afin d'assurer la conformité aux meilleures pratiques en matière de sécurité au travail.

6. Égalité des chances et droits du travail

En tant qu'employeur garantissant l'égalité des chances, nous nous conformons à toutes les lois du travail pertinentes et aux réglementations syndicales. Nos politiques de gestion des ressources humaines, de formation et de développement des employés sont alignées sur les normes ISO 9001 et sont soumises à des audits par des tiers. Nous interdisons strictement le travail des enfants et le travail forcé dans nos opérations et notre chaîne d'approvisionnement. Nous appliquons cette politique grâce à des audits rigoureux des fournisseurs, une surveillance en temps réel et des certifications de conformité obligatoires. De plus, nous avons mis en place une stratégie de remédiation pour traiter toute violation identifiée, y compris l'engagement des fournisseurs, des plans d'action corrective et la collaboration avec des organisations spécialisées dans les droits humains.

7. Engagement communautaire et responsabilité sociale

Nous respectons les principes de libre entreprise et reconnaissons l'importance de la responsabilité sociale. Notre Comité de Relations Communautaires, composé de représentants de l'entreprise et des membres de la communauté locale, assure un engagement significatif. Cet engagement est renforcé par notre Politique de Relations Communautaires, qui favorise le développement durable et le respect des cultures locales.

8. Conformité légale et lutte contre la corruption

Nous respectons toutes les lois applicables en matière d'approvisionnement en matières premières, d'exploitation des fonderies et raffineries, ainsi que de performance environnementale. Notre Politique Anti-Corruption applique une tolérance zéro à l'égard de la corruption, garantissant une conduite éthique dans toutes nos transactions commerciales.

9. Engagement des parties prenantes et transparence

Nous nous engageons activement auprès de toutes les parties prenantes pour prévenir les pratiques illégales. Cet engagement est renforcé par notre Registre des Intérêts ainsi que par des consultations communautaires, des rapports de transparence et des comités consultatifs multipartites pour garantir un dialogue continu, des retours d'information et une responsabilité accrue dans nos opérations.

10. Amélioration continue et responsabilité

Nous sommes engagés dans une amélioration continue dans tous les aspects de nos opérations. Des audits réguliers, des retours des parties prenantes et des évaluations de performance sont intégrés à notre approche pour garantir la responsabilité et le respect de notre Code de Conduite.

11. Responsabilité sociétale et droits humains

Nous nous engageons à respecter les droits humains dans toutes les facettes de nos opérations et de notre chaîne d'approvisionnement. Nos politiques sont alignées sur les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits humains, garantissant des pratiques responsables et éthiques. MMR interdit strictement le travail des enfants, le travail forcé et toute violation des droits humains. Notre Politique de Chaîne d'Approvisionnement et nos audits internes renforcent ces engagements, garantissant la confiance de nos clients, fournisseurs et parties prenantes du secteur.

Contacts Conformité et RH

Département Conformité :
M. John Matt – Responsable Conformité
Email : john.matt@mnrdr.com



Département RH :
M. Ashok Kumar Tiwari – Responsable RH
Email : ashok.tiwari@mnrdr.com



VERSION : 02.2025 – MISE À JOUR EN FÉVRIER 2025
PRÉPARÉ PAR : ÉQUIPE CONFORMITÉ D'ENTREPRISE
APPROUVÉ PAR : DIRECTION GÉNÉRALE
PUBLIÉ PAR : MANAGEMENT DE MMR

